

Date de transmission de l'acte: 14/04/2026

Date de reception de l'AR: 20/04/2026

004-210401097-D_2026_005-DE

A G E D I

République

Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Arrondissement : Digne-les-Bains

MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE

Séance du jeudi 02 avril 2026

Délibération N° D_2026_005

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 26/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Dominique PIGANEAU.

Présents : Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Emmanuel DUPAS, Claire LAURAIN, Didier ARCIDIACONO, Sandrine BAUDOUIN, Joël FAGOT, Jennifer BENASSI, Frank ABECASSIS, Aurelie GITZINGER, Pierric GENEY

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emmanuel DUPAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération autorisant le maire à ester en justice

Monsieur le maire informe l'assemblée, qu'il peut, par délégation du Conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat, d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Dans le cas de litige ou conseils en urbanisme, il conviendra d'autoriser Monsieur le maire à ester en justice pendant toute la durée de son mandat et de désigner un avocat afin de défendre la commune et accomplir les actes de procédure.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à ester en justice pendant toute la durée de son mandat,
- **DESIGNE** la société d'avocat IBANEZ Patrice & Associés sise 46 cours Mirabeau 13100 AIX-EN-PROVENCE afin de défendre la commune et accomplir les actes de procédure en cas de litige, mais également pour des conseils en urbanisme.

D_2026_005

Date de transmission de l'acte: 14/04/2026

Date de reception de l'AR: 20/04/2026

004-210401097-D_2026_005-DE

A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Dominique RIGANEAU
Président de séance



Emmanuel DUPAS
Secrétaire de séance

